

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à la salle communautaire lundi, le 25 novembre 2024 à 18 h 00.

Sont présents : Marie-Josée Leroux, conseillère; Line Beauregard, conseillère; Marilyn Dagenais, conseillère; Jessica Cloutier, conseillère; Steve Martin, conseiller formant quorum sous la présidence du Maire, M. Richard Forget.

Est également présente : le Directeur général et greffier-trésorier, Benoit Charbonneau.

Est absente : Nathalie Dupont, conseillère.

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

M. le Maire souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 18 h 00.

**2024.11.248**

#### **1.ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 25 NOVEMBRE 2024**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve Martin

**ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE l'unanimité les conseillers présents.

#### ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour du 25 novembre 2024
  2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 252-2024 relatif à la gestion de contractuelle
  3. Adoption du projet de règlement 252-2024 relatif à la gestion de contractuelle
- Période de questions
4. Levée de la séance ordinaire du conseil

**AVIS DE MOTION**

#### **2.AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 252-2024 RELATIF À LA GESTION DE CONTRACTUELLE**

La conseillère Marilyn Dagenais donne avis de motion que soit adopté à une séance subséquente de ce conseil le projet de règlement numéro 252-2024 modifiant le règlement relatif à la gestion de contractuelle.

Un projet de règlement est déposé et présenté séance tenante par la conseillère Marilyn Dagenais.

**2024.11.249**

#### **3.ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 252-2024 RELATIF À LA GESTION DE CONTRACTUELLE**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Beauregard

**ET RÉSOLU** d'adopter le projet de règlement 252-2024 modifiant le règlement relatif à la gestion de contractuelle.

ADOPTÉE l'unanimité les conseillers présents.

#### **PERIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions

**2024.11.250**

#### **4. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Jessica Cloutier

**ET RÉSOLU** que la présente session ordinaire du conseil soit levée à 18 h 10.

ADOPTÉE l'unanimité les conseillers présents.

\_\_\_\_\_  
Benoit Charbonneau  
Directeur général et greffier-trésorier

\_\_\_\_\_  
Richard Forget  
Maire

Je, Richard Forget, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.